

DEVENIR ACTEUR DE LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

*Devenir acteur PRAP, afin de réduire les risques de maladie professionnelles et des accidents de travail.
Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention dans son entreprise afin de participer à l'amélioration des ses conditions de travail.*

COMPÉTENCES VISÉES

Conformément aux directives de l'INRS et du Code du travail
Art : L.4121-1 R.42245-15 R.4224-16

Être capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention,
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

✓ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

✓ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode active,
- Exposés interactifs,
- Méthode Interrogative
- Travaux de groupe,
- Démonstrations
Pratiques,
- Contenu conforme au document de référence V9-01/2021
- Ordinateur, vidéo projecteur, Paperboard
- Aide mémoire PRAP ED 7201- 6415
- TutoPrev interactif
- Mise en situations pratiques
- Fiches INRS (déplacements naturels / ALM,)
- Grille INRS d'observation et analyse



Tous les salariés des secteurs
sanitaires et médico- social



28 h de cours en présentiel
sur 4 journées non consécutives



de 4 à 10 personnes



Certificat PRAP valable 24 mois

*Seuls les candidats qui ont suivi la totalité
de la formation et qui ont satisfait aux
épreuves certificatives dans leur intégralité
peuvent prétendre à l'obtention du
CERTIFICAT d'ACTEUR PRAP*

ORGANISME DE DÉLIVRANCE :
INRS



**Maintien et Actualisation des
Compétences**

14h tous les 24 mois



Dans vos locaux



Sur devis

Modalité et délais d'accès :

*L'accès à la formation sera effectif dans les 3 mois
suivant une 1ère prise de contact téléphonique
permettant d'échanger sur votre projet et de réaliser
une analyse de vos besoins, suivie de l'étude de votre
dossier et de la validation des prérequis éventuels.
L'inscription devient définitive après acceptation du
dossier, signature du contrat et dans la limite des places
disponibles.*



Marie Claude DA SILVA
06 82 58 68 97



assoformersauver@gmail.com



Référent handicap



www.assoformersauver.fr



Chemin du perthus Cité Fassetta -13260 CASSIS



Formateur certifié
Institut
National de
Recherche et de
Sécurité

PROGRAMME DE LA FORMATION



JOUR 1 : Introduction à la prévention et analyse des situations de travail

- Présentation de la formation, objectifs, attentes.
- Statistiques des accidents et maladies professionnelles dans le secteur sanitaire et social.
- Définition des risques liés à l'activité physique.
- Démarche de prévention : principes généraux, acteurs internes/externes.
- Le mécanisme d'apparition du dommage
- L'intérêt de la prévention
- Analyse collective de situations à risque : identifier les contraintes physiques.

JOUR 2 : Analyse des déterminants de l'activité et principes de sécurité

- Les déterminants de l'activité (environnement, organisation, matériel, personne aidée...).
- Facteurs aggravants de TMS (troubles musculo-squelettiques).
- Notion de charge mentale et stress lié à l'activité physique.
- Notion d'anatomie et de biomécanique (colonne vertébrale, articulation, muscles...).
- Analyse de situations réelles vécues par les participants.
- Mise en pratique des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- **Épreuve certificative** : *Observation et analyse d'une situation de travail pouvant nuire à sa santé*

JOUR 3 : Aide à la mobilité et accompagnement de la personne aidée

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Notions de mobilité, autonomie et dépendance.
- Présentation des aides techniques à la mobilité (guidon de transfert, verticalisateur, lève-personne...).
- Principes de l'aide à la mobilité
- Ateliers d'aide à la mobilité : Comprendre les déplacements naturels / Guidance verbale / portage non délétère
- Mises en situations pratiques

JOUR 4 : Application globale et validation

- Récapitulatif des apports théoriques.
- Démarche d'observation et proposition d'amélioration dans son service.
- Travail en groupe : analyse d'une situation réelle et propositions d'aménagement.
- Mise en situation complète : cas concrets
 - Évaluation théorique (QCM ou questions ouvertes)
 - Évaluation pratique (mise en situation avec analyse)
 - **Épreuve certificative** : *Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi*

MATÉRIEL	MATÉRIEL MIS À DISPOSITION PAR LA STRUCTURE	MATÉRIEL	MATÉRIEL MIS À DISPOSITION
	Obligatoire pour l'évaluation de la formation	CONSEILLÉ POUR LA FORMATION	PAR L'ORGANISME DE FORMATION
Lit Médicalisé (2 pour 6)	X		
Fauteuil Roulant manuel	X		
Lève personne	X		
Verticalisateur Électrique	X		
Guidon de transfert		X	
Déambulateur	X		
Rollboard		X	
Coussin Unidirectionnel	X	X	X
Cannes		X	
Drap de glisse (2 pour 6)	X	X	X
*Rolly SIGVARIS			X
Multiway			X
Disque pivotant			X

Modalité de certification

1ère épreuve certificative :



✓ ÉPREUVE 1 : Compétences 2,3,4,5

A partir d'un scénario d'une situation de travail (*vidéo ou photo*)
présentant un ou des risques,
et en utilisant l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail
dangereuse

Le candidat devra :

- Observer et analyser les situations de travail dangereuses,
- Rechercher les déterminants qui entraînent les situations dangereuses,
- Proposer des améliorations en prenant compte les Principes Généraux de Prévention

Epreuve certificative de la formation d'acteur prap 25/APS ASD

Acteur prévention : _____
Date de l'épreuve : ____/____/____
Validé : OUI ☐ NON ☐

Formateur : _____
Signature : _____

APS ASD

J'OBSERVE LA SITUATION DE TRAVAIL
Je décris, chaque élément de la situation de travail et j'en repère tous les dangers auxquels la personne est confrontée.

Qui est-il (elle)? Minimum 3 indicateurs

Quelle est sa tâche?
Quelles sont les étapes? Minimum 2 indicateurs

Dans quel milieu de travail évolue-t-il (elle)?
Avec qui il (elle) travaille? Minimum 3 indicateurs

Avec quoi travaille-t-il (elle)? Minimum 3 indicateurs

Situation dangereuse à analyser
Le ou les dangers de cette situation dangereuse sont repérés

Le bénéficiaire? Minimum 1 indicateur

J'ANALYSE LA SITUATION DE TRAVAIL
Je repère les risques prioritaires et je propose des améliorations

Comment il (elle) fait?
Qu'est-ce qu'il (elle) sollicite? (description factuelle) Minimum 3 indicateurs

Quels sont les risques encourus?
1 faibles 2 modérés 3 élevés
Charge physique
Autres risques identifiés :
Minimum 2 indicateurs
Charge mentale ☐ Charge émotionnelle ☐

Quelles sont les causes à l'origine des risques identifiés?
(qualifiables, quantifiables, mesurables) Minimum 3 indicateurs

J'exprime des besoins et je propose des pistes d'améliorations

Les besoins :
Les pistes d'améliorations : Minimum 3 indicateurs

INRS V4 - 09/2021

Modalité de certification

2ème épreuve certificative :



ÉPREUVE 2 Compétences 8,9,10,11,12



- Assurer un accompagnement en respectant le schéma décisionnel ALM,
- Réaliser dans une mise en situation tirée au sort un accompagnement conforme au schéma décisionnel



Épreuve certificative ALM Acteur prap 25/APS ASD
Formation initiale, formation complémentaire et MAC

Nom : _____ Prénom : _____
 Entreprise / établissement : _____ Lieu : _____
 Dates formation : _____

Domaine de compétences : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi		Critères de réussite		
Objectifs	Acquis	Non acquis	Conditions d'acquisition	
Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi	- Déterminer si la personne aidée peut réaliser seule son déplacement dans sa situation - Sécuriser le déplacement en prévention des risques de chute en tenant compte de l'environnement (mobilité, chaussures, lunettes de vue, état du sol...) - Vérifier si la personne aidée peut réaliser seule son déplacement (recueil d'informations, cahier de transmission ou du dossier si autorisé...)	☐	☐	2 critères acquis
Prendre en compte la situation d'accompagnement	- Évaluer les capacités de la personne aidée au regard du déplacement naturel - Prendre en compte les appuis et les prises de la personne aidée - Organiser l'espace de travail - Mobiliser les capacités de la personne aidée (claires, concises) au regard des caractéristiques du déplacement naturel - Adopter les consignes verbales et gestuelles - Se positionner au regard du déplacement à réaliser - Sans portage délégué - Sans exposition à des postures contraignantes - Prendre en compte la réponse donnée et s'adapter si le choix est fait d'utiliser une aide technique - Choisir l'aide technique adéquate - Respecter les modalités d'utilisation - Argumenter les intérêts pour la personne aidée et identifier la cas échéant des pistes d'amélioration et à qui les remonter	☐	☐	Au moins 3 critères acquis dont 2 incontournables (jaune)
Guider la personne aidée à partir des évaluations en respectant les étapes du déplacement naturel	- Mobiliser les capacités de la personne aidée (claires, concises) au regard des caractéristiques du déplacement naturel - Adopter les consignes verbales et gestuelles - Se positionner au regard du déplacement à réaliser - Sans portage délégué - Sans exposition à des postures contraignantes - Prendre en compte la réponse donnée et s'adapter si le choix est fait d'utiliser une aide technique - Choisir l'aide technique adéquate - Respecter les modalités d'utilisation - Argumenter les intérêts pour la personne aidée et identifier la cas échéant des pistes d'amélioration et à qui les remonter	☐	☐	Au moins 3 critères acquis dont 2 incontournables (jaune)
Compenser les incapacités par une assistance sans portage délégué	- Apporter une assistance universelle pour les capacités abolies - Prendre en compte la réponse donnée et s'adapter si le choix est fait d'utiliser une aide technique - Choisir l'aide technique adéquate - Respecter les modalités d'utilisation - Argumenter les intérêts pour la personne aidée et identifier la cas échéant des pistes d'amélioration et à qui les remonter	☐	☐	Au moins 4 critères acquis dont 1 incontournable (jaune)
Analyser la situation d'accompagnement	- Apporter une assistance universelle pour les capacités abolies - Prendre en compte la réponse donnée et s'adapter si le choix est fait d'utiliser une aide technique - Choisir l'aide technique adéquate - Respecter les modalités d'utilisation - Argumenter les intérêts pour la personne aidée et identifier la cas échéant des pistes d'amélioration et à qui les remonter	☐	☐	2 critères acquis ou non acquis
Nom et signature du formateur :		Validation du domaine de compétences :		
Date :		Avis favorable		
Commentaires circonstanciés motivant l'avis :		Avis défavorable		